

Programme et inscription des **Mercredis de Janvier**

ALSH 3/11 ans de Bubry ~ **du 10/01/2024 au 31/01/2024**





Nom et Prénom du / des enfant (s) :	Date de naissance :
Nom et Prénom du responsable légal	Numéro de téléphone en cas d'urgence



Inscription obligatoire pour la bonne gestion de l'accueil à retourner au plus tard

Le Mardi 2 Janvier

Pôle enfance jeunesse ou par mail à animation.bubry@gmail.com

	Mercredi 10 Janvier	Présence	Mercredi 17 Janvier	Présence	Mercredi 24 Janvier	Présence
Matin	Création : Couronne des rois 3/6 ans Atelier cuisine : Galette des rois 6/11 ans	<input type="checkbox"/>	Fresque sur la banquise 3/11 ans Décoration sur vitres : L'hiver 6/11 ans	<input type="checkbox"/>	Fabrique ton pain 3/11 ans 	<input type="checkbox"/>
Repas	Cantine	<input type="checkbox"/>	Cantine	<input type="checkbox"/>	Cantine	<input type="checkbox"/>
Après-midi	Jeu de la galette des rois 3/6 ans Jeu de l'oie revisité en rois 6/11 ans 	<input type="checkbox"/>	A la découverte des animaux polaires 3/6 ans  Rollers 6/11 ans	<input type="checkbox"/>	Le choix des enfants 3/11 ans 	<input type="checkbox"/>

	Mercredi 31 Janvier	Présence
Matin	Départ 9hrs Tous au cinéma 3/11 ans	<input type="checkbox"/>
Repas	Cantine	<input type="checkbox"/>
Après-midi	Atelier Slime 6/11 ans Atelier pate à modeler 3/6 ans	<input type="checkbox"/>



Date :

Signature :



Toute annulation doit être justifiée et prévenue 24h avant l'accueil pour ne pas être facturée

Le Pôle Enfance Jeunesse de Bubry est ouvert de 7h15 à 18h45.

Les activités commencent à 9h30 (merci de ne pas arriver après cette heure, cela perturbe les activités en cours) et se terminent à 17h00.

Les repas et goûters sont fournis.

Le planning n'est pas figé et peut être amené à évoluer en fonction des divers aléas rencontrés.

Pour s'inscrire, il faut :

- Un dossier familial dûment rempli (à retirer sur place ou sur le site de la mairie)
- Une fiche d'inscription de la période en cours complétée
- Une photocopie du carnet de santé de l'enfant
- Une attestation du quotient familial CAF 2023
- Des bons CAF ou MSA pour les ayants droits

Le centre de loisirs peut être réglé en espèces, en chèques bancaires à l'ordre de l'ALSH BUBRY RR à réception de la facture.

Les tarifs sont soumis au quotient familial et sont visibles sur le site web de la mairie : www.bubry.fr

Attention à ne pas regrouper les factures sur un même règlement.

Pour nous contacter :

02.97.27.58.02

06 .70.27.23.41

animation.bubry@gmail.com

Le local et les activités sont subventionnés par la CAF, la MSA du Morbihan et le Conseil départemental du Morbihan

